

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Monsieur le Président, comme il s'agit du premier discours de l'honorable député, nous l'avons d'ailleurs écouté avec plaisir, je suis sûr que la Chambre conviendrait à l'unanimité de le laisser poursuivre sa déclaration comme c'est la coutume lorsqu'un député prononce son premier discours.

Le président suppléant (M. Corbin): L'honorable député peut demander plus de temps s'il le désire, mais il ne semble pas que ce soit le cas.

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter le député de Brandon-Souris (M. Clark) qui vient de prononcer un excellent discours. Il a brillamment exposé à la Chambre les préoccupations légitimes de ses électeurs qui l'ont conduit à se faire élire ici parce qu'ils veulent avant tout remplacer le mauvais gouvernement actuel par un parti qui attire des députés du calibre de celui qui vient de prendre la parole. Il ne craint pas de défendre les intérêts de ses commettants, particulièrement en ce qui a trait aux tarifs du Nid-du-Corbeau dont l'importance est capitale pour l'Ouest canadien. Je suis heureux de saluer le nouveau député et de lui souhaiter officiellement la bienvenue au nom de mes collègues.

Des voix: Bravo!

M. Roche: Il ne faut pas vous surprendre, monsieur le Président, qu'un député d'une circonscription urbaine prenne maintenant la parole à ce sujet. Même si mon bon ami le député d'Elgin (M. Wise) sait bien que je ne participe pas très activement aux débats agricoles, j'ai une bonne raison de prendre part à celui-ci. C'est parce que nous discutons aujourd'hui d'un aspect de la question du tarif du Nid-du-Corbeau qui, parce qu'il touche à la vie même de l'Ouest canadien, intéresse non seulement les spécialistes agricoles de la Chambre et les députés de circonscriptions rurales comme ceux que nous venons d'entendre, mais aussi les députés de circonscriptions urbaines.

Ce débat ne fait que commencer. Nous représentons la position de l'Ouest canadien. D'autres députés défendent la position d'autres parties du Canada. Il s'agit bien d'une question nationale. Je crois que le nouveau chef du parti progressiste conservateur, M. Brian Mulroney, avait raison de dire que changer le tarif du Nid-du-Corbeau est comme changer la législation en matière linguistique au Québec. La question est tout aussi importante. Voilà pourquoi la Chambre ne doit pas se hâter d'adopter ce projet de loi. Je crois, comme le nouveau chef de notre parti, que la productivité doit être améliorée au Canada et puisque l'agriculture est le seul secteur économique qui se porte encore bien au Canada, ce projet de loi ne doit pas pénaliser les agriculteurs de l'Ouest.

J'aimerais à mon tour attirer l'attention du gouvernement sur le discours prononcé le 12 mai dernier par le député de Végréville (M. Mazankowski) qui a formulé à cette occasion une critique en 14 points du projet de loi. Il a alors proposé un compromis qui constitue peut-être un moyen de résoudre les graves difficultés que pose le projet de loi. En vertu de ce compromis, le producteur déciderait s'il veut qu'on lui accorde

Transport du grain de l'Ouest—Loi

directement les avantages tarifaires du Pas du Nid-du-Corbeau plutôt qu'aux chemins de fer. Le producteur pourrait ainsi influencer sur le développement du système de manutention des céréales, ce qui libérerait le marché et favoriserait l'efficacité. Les agriculteurs pourraient ainsi prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent plutôt que de devoir s'en remettre totalement aux décisions du gouvernement et des chemins de fer.

Les lacunes du projet de loi C-115 sont très claires à cet égard. Bien qu'il assure les chemins de fer d'une augmentation incroyable de 1,000 p. 100 des tarifs de transport d'ici 1990, rien ne nous assure qu'il permettra la création d'un système de transport des céréales qui soit efficace, rentable et fiable.

Je ne peux, dans le temps qui m'est alloué, vous faire part de toutes mes inquiétudes et objections à l'égard du projet de loi. J'aimerais m'en tenir à deux points. J'aurai peut-être l'occasion à une autre étape du débat de revenir sur mes préoccupations.

La façon dont le gouvernement s'y prend pour changer le tarif du Nid-du-Corbeau ne permet pas à l'Ouest canadien de diversifier son économie, comme il faudrait le faire pour toute l'économie canadienne qui repose essentiellement sur les ressources naturelles. Je veux parler surtout de la transformation du bétail et des produits agricoles. Selon les chiffres que le ministre nous a lui-même fournis, le projet de loi ne fera qu'accentuer les anomalies qui caractérisent actuellement les tarifs de transport, ce qui entraînera une perte de un milliard de dollars dans le secteur de production de bétail et de 350 millions de dollars dans celui de la transformation. En outre, en supprimant les tarifs statutaires, le gouvernement privera le secteur agricole d'un élément stabilisateur dans un domaine économique qui a toujours dû subir des fluctuations énormes de prix.

Ces tarifs statutaires pour le transport des céréales de l'Ouest constituent l'un des compromis sur lequel se fonde la Confédération et c'est ce que nous essayons de faire comprendre au gouvernement. Ces tarifs sont venus pour compenser la protection consentie à l'économie industrielle du Canada central. On a ainsi protégé l'Ouest canadien contre une concurrence internationale féroce et parfois déloyale. Les agriculteurs australiens paient moins de 50% du coût de transport de leurs produits. Le transport ferroviaire des céréales est gratuit en Argentine. Les producteurs de blé de la CEE reçoivent une subvention directe de 2,53 \$ le boisseau. Même les agriculteurs américains reçoivent des subventions importantes.

Je rappelle à la Chambre que le député de Red Deer (M. Towers) a souligné récemment qu'il ne fallait pas exclure les producteurs de l'Ouest des marchés prometteurs des pays en développement. Il y a de fortes possibilités qu'il y ait là un énorme marché, et il serait tout à fait illogique, comme mon collègue l'a dit, de punir les agriculteurs canadiens en leur en interdisant l'accès. Monsieur le Président, l'Ouest ne demande pas de concession spéciale; il cherche tout simplement les moyens de concurrence sur un pied d'égalité avec le reste du monde, sachant fort bien que le commerce international revêt pour le Canada une importance vitale.